

Québec, le 25 novembre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 12 novembre 2020, le député de Bonaventure a inscrit au feuillet d'interpellation une question relative à la situation forestière dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais, à la suite de la fermeture de l'usine Fortress à Thurso.

Face à l'urgence de la situation dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides, le gouvernement, dont le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), ont multiplié les actions pour soutenir le secteur forestier de ces régions.

J'ai mis en place une cellule d'intervention le 12 décembre dernier, réunissant les acteurs locaux et mon ministère pour résoudre la situation. Je considère que les intervenants du milieu sont les mieux placés pour proposer des solutions adaptées à leur réalité. Le rapport final est attendu dans les prochaines semaines.

Un soutien financier gouvernemental de 5,3 M\$ aura permis en 2019-2020 de compenser les frais additionnels engendrés par le déplacement de plus de 146 000 m³ de bois des entreprises de l'Outaouais et des Laurentides vers l'usine de Domtar située à Windsor, en Estrie. Ce volume représente une aide de 4,6 M\$. Le décret prévoit que Domtar peut étaler sur une période de deux ans le transport à son usine des bois déjà récoltés et dispose en 2020-2021 de 700 000 \$ pour soutenir l'acheminement des bois de l'année précédente qui n'auraient toujours pas trouvé preneur.

Dans le cadre du projet « Intégrateur Laurentides », un processus de travail entre les industriels forestiers et également entre le MFFP et les industriels (incluant l'intégrateur) a été développé et mis en place afin de faciliter les travaux menant à une planification de 300 % fonctionnelle et opérationnelle pour le 1^{er} décembre 2021.

... 2

Le Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides (PEEOL) a été mis en place en juillet 2020. Un budget total de 14,3 M\$ est alloué au Programme d'investissement en forêt feuillue (PIAF) et au PEEOL. Pour les deux premières vagues d'octrois, les contrats de vente de bois aux usines de transformation totalisent près de 200 000 m³.

Par ailleurs, certaines des mesures annoncées le 6 novembre 2020 dans le cadre de la révision ciblée du régime forestier permettront d'intégrer des changements pour répondre à la situation vécue dans les régions de l'Outaouais et des Laurentides.

Concernant la fermeture de l'usine de Fortress à Thurso, le MFFP, en soutien au ministère de l'Économie et de l'Innovation, met à contribution son expertise pour aider les promoteurs intéressés à la relance des activités de cette usine.

Finalement, loin de vouloir gérer la réforme du régime forestier de crise en crise et de comitè en comitè comme vous le mentionnez, le MFFP est bien conscient que certaines régions font face à des enjeux particuliers qui nécessitent des solutions adaptées. En ce sens, je considère important de demeurer à l'écoute des besoins et des situations spécifiques des régions et de trouver des solutions concrètes aux problématiques rencontrées pour y répondre adéquatement.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs,



PIERRE DUFOUR